



Débiteur d'une entreprise en LJ

Par **mamane59**, le **04/06/2015 à 09:53**

*oct 2013 commande de travaux bouquet économie énergie:

2 commandes: 1 poêle pour 5136€ (financés sur fonds propres) et pose 9 fenêtres pour 7609€ financés par prêt à taux 0% rédigé par l'entreprise en partenariat avec Domofinance.

*04/12/2013 date de l'offre de prêt

*09/12/2013 début des travaux

*10/12/2013 renvoi du prêt avec option SANS assurance car 120 mensualités de 58,33 € fonctionnaires tous les 2.

*13/12/2013 travaux achevés en partie, il manque la pose de 4 fenêtres qui se ferait fin janvier 2014 d'après entrepreneur.

*17/12/2013 facturation de la totalité des travaux, 1 fact pour poêle 5136€ (pose terminée) et une fact 7609€ pour fenêtres avec pose inachevée.

*18/12/2013, visite du gérant pour voir le chantier et signature d'un document ??? pour versement prêt direct à l'Ese.

*19/12/2013, 2ème envoi d'une proposition de prêt (toujours datée du 04/12/2013) avec obligation du choix avec assur, soit 5,01 en plus par mensualité.

* du 19 au 23 dec renvoi du dossier prêt avec assur.

*03/01/2014 Domofinance nous informe de l'abandon du financement car l'Ese est en liquidation depuis le 18/12/2014.

*09/01/2014 nous avons envoyé en AR un courrier à l'Ese pour fin de travaux, courrier non réclamé.

* depuis le 05/03/2014, le liquidateur nous envoie des relances tous les 6 mois, les montants réclamés évoluant; une fois il réclame tout, une autre il déduit l'acompte de 3000€ sur les fenêtres alors que versés sur poêle d'après la commande et notre engagement de financement propre, dernièrement il déduit correctement les travaux inachevés de la facture fenêtres.

Je ne me soustrait pas au paiement de la facture poêle car engagé sur mes économies mais ma question est de savoir si la créance (fenêtres) déposée au liquidateur était sincère et bien fondée au regard des travaux inachevés et du financement "capoté".